

DÉTAIL DES FRAIS VIVID MONEY B.V.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif général des frais facturés au titre de nos services et produits.

INVEST

PAS DE FRAIS D'OUVERTURE NI DE GESTION DES COMPTES D'INVESTISSEMENT

L'ouverture et l'utilisation d'un compte d'investissement chez Vivid Money B.V. (ci-après, « Vivid ») sont gratuites.

COMMISSIONS LIÉES AUX TRANSACTIONS

Vivid facture un montant forfaitaire de un euro pour chaque transaction, quel que soit le montant de l'ordre ou le marché sur lequel l'ordre est exécuté. Pour rappel, le montant minimal d'un ordre est de un euro. Par conséquent, plus le montant de la transaction est faible, plus la commission est élevée en proportion. Par exemple, pour une transaction d'achat de 10 euros, la commission de un euro représente 10 % du montant de la transaction. Et quand Vous revendez ces 10 euros, un euro supplémentaire est facturé. Le total des frais s'élève donc à 20 % du montant de la transaction. Plus le nombre de transactions que Vous effectuez est élevé, plus Vous devrez payer de commissions. Par conséquent, lors de Vos décisions d'investissement, Vous devez toujours tenir compte des frais proportionnels à Votre charge, et de la mesure dans laquelle ils peuvent être compensés par la performance de Votre investissement.

FRAIS DE CONVERSION DE DEVISES

Pour tous les ordres portant sur des instruments financiers dont le prix est exprimé dans une devise étrangère (autre que l'euro), une conversion devra être effectuée à partir de Votre compte Vivid en euros. Vivid se chargera de la conversion. Une commission de change correspondant à 1 % du montant de la transaction sera prélevée. Le montant de ces frais peut être réduit en fonction de Votre activité de trading ou dans le cadre d'une opération promotionnelle de Vivid. Vivid Vous informera du taux de change appliqué et des frais supplémentaires avant et après l'exécution de Votre ordre. Le taux de change appliqué lors de la conversion sera déterminé via les références monétaires internationales (standardisées).

IMPÔTS, TAXES ET DROITS

En général, pour certaines transactions, des impôts, taxes et d'autres types de droits (de timbre) peuvent s'appliquer. Le cas échéant, le type de taxe applicable sera indiqué dans l'App Vivid avant chaque ordre soumis, et confirmé dans Vos rapports de transaction une fois l'ordre exécuté.

SPREAD

Quand Vous achetez et vendez, Vous devez aussi tenir compte de l'écart entre les cours acheteur et vendeur, également appelé « spread ». Il s'agit d'un coût tacite, et non de frais directement prélevés par Vivid. Pour garantir l'exécution de Vos ordres, Vivid utilisera parfois une petite réserve supplémentaire sur le montant initial de l'ordre pour couvrir les fluctuations des prix d'achat/vente. Le cas échéant, l'écart entre le prix d'exécution réel et le montant initial affiché pour l'ordre Vous sera recrédié. Cette réserve n'est jamais facturée et fait toujours l'objet d'un remboursement.

FRAIS DE PRODUIT INCLUS DANS LES ETF PROPOSÉS

Les fonds cotés en bourse (Exchange Traded Funds, ETF) engendrent également des frais de produit. Ces frais ne sont pas réglés à Vivid, mais à l'émetteur des ETF, qui les inclut dans le prix.

Pour indiquer ces coûts, les ETF utilisent un ratio du total des frais sur en-cours (Total Expense Ratio, TER). Le TER est exprimé sous forme de pourcentage de l'actif net moyen d'un ETF et peut inclure divers coûts opérationnels (administration, conformité, distribution, gestion, marketing, etc.). Plus le TER est élevé, plus l'ETF est cher. Ces frais sont indiqués, de même que d'autres informations sur le produit, dans le document « Informations clés pour l'investisseur » (KIID) ou « Informations importantes » (KID) disponible sur la page d'information du fonds lorsque Vous passez un ordre.

VIVID INDIQUERA LES FRAIS DE CES PRODUITS/SERVICES DANS CE DOCUMENT AINSI QUE DANS L'APP VIVID.

Dans un souci de transparence, chaque ordre sera accompagné d'informations spécifiques sur les frais. Ainsi, tous les frais spécifiques à Votre ordre seront de nouveau indiqués dans l'App Vivid avant qu'un ordre d'achat ou de vente ne soit passé (ex ante), et Vous seront confirmés dans les rapports une fois l'ordre exécuté (ex post).

Dans le cas des actions libellées en USD, un écart peut exister entre l'indication des frais ex ante et les frais réels. C'est le cas lorsqu'un ordre au marché portant sur un certain nombre d'actions est exécuté à un prix supérieur, ce qui entraîne un montant total plus élevé pour la transaction, et donc un montant en valeur absolue supérieur pour la commission de change (étant donné que cette commission correspond à un pourcentage du montant de la transaction).

Compte Intérêt (PME) / Invest Cash Pocket (particuliers)

PAS DE FRAIS D'OUVERTURE NI DE GESTION D'UN COMPTE INTÉRÊTS

L'ouverture et l'utilisation d'un Compte Intérêt chez Vivid Money B.V. (ci-après, « Vivid ») sont gratuites.

Pocket de taux d'intérêt

PAS DE FRAIS D'OUVERTURE NI DE GESTION D'UNE POCKET DE TAUX D'INTÉRÊT

L'ouverture et l'utilisation d'une Pocket de taux d'intérêt chez Vivid sont gratuites.

COMMISSIONS LIÉES AUX TRANSACTIONS

Vivid ne facture aucuns frais pour les transactions effectuées dans la Pocket de taux d'intérêt. Les opérations comme le dépôt et l'achat d'un Fonds du marché monétaire, ainsi que le retrait et la vente d'un Fonds du marché monétaire, sont gratuites.

FRAIS DE CONVERSION DE DEVISES

Pour tous les ordres portant sur des Fonds du marché monétaire dont le prix est exprimé dans une devise étrangère (autre que l'euro), une conversion devra être effectuée à partir de Votre compte Vivid en euros. Vivid se chargera de la conversion. Une commission de change correspondant à 0,25 % du montant de la transaction sera prélevée. Vivid Vous informera du taux de change appliqué et des frais supplémentaires avant et après l'exécution de Votre ordre. Le taux de change appliqué lors de la conversion sera déterminé via les références monétaires internationales (standardisées).

COMMISSIONS LIÉES AU SERVICE D'UNE POCKET DE TAUX D'INTÉRÊT

Vivid facture des frais en fonction du forfait du compte de l'utilisateur. Pour un compte Standard, les frais de service sont de 1 % par an. Pour le compte Prime, les frais sont de 0,3 % par an. Les frais

sont calculés chaque jour, proportionnellement à la croissance du solde. Vivid calcule quotidiennement une variation relative annualisée du prix, basée sur le prix des fonds du marché monétaire d'aujourd'hui par rapport à celui d'hier, puis déduit les frais de service. Le montant des frais est facturé au moment de l'ordre de vente.

IMPÔTS, TAXES ET DROITS

En général, pour certaines transactions, des impôts, taxes et d'autres types de droits (de timbre) peuvent s'appliquer. Le cas échéant, le type de taxe applicable sera indiqué dans l'App Vivid avant chaque ordre soumis, et confirmé dans Vos rapports de transaction une fois l'ordre exécuté.

FRAIS DE PRODUIT INCLUS DANS LES FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PROPOSÉS

Les Fonds du marché monétaire engendrent également des frais de produit. Ces frais ne sont pas réglés à Vivid, mais à l'émetteur des Fonds, qui les inclut dans le prix. Pour indiquer ces coûts, les Fonds du marché monétaire utilisent un ratio du total des frais sur en-cours (Total Expense Ratio, TER). Le TER est exprimé sous forme de pourcentage de l'actif net moyen d'un Fonds du marché monétaire et peut inclure divers coûts opérationnels (administration, conformité, distribution, gestion, marketing, etc.). Plus le TER est élevé, plus le Fonds du marché monétaire est cher. Ces frais sont indiqués, de même que d'autres informations sur le produit, dans le document « Informations clés pour l'investisseur » (KIID) ou « Informations importantes » (KID) disponible sur la page d'information du fonds lorsque Vous passez un ordre.

VIVID INDIQUERA LES FRAIS DE CES PRODUITS/SERVICES DANS CE DOCUMENT AINSI QUE DANS L'APP VIVID.

Dans un souci de transparence, chaque ordre sera accompagné d'informations spécifiques sur les frais. Ainsi, tous les frais spécifiques à Votre ordre seront de nouveau indiqués dans l'App Vivid avant qu'un ordre d'achat ou de vente ne soit passé (ex ante), et Vous seront confirmés dans les rapports une fois l'ordre exécuté (ex post).

MONTANT DES FRAIS FACTURÉS PAR VIVID AU TITRE DES SERVICES ET PRODUITS

Les frais indiqués sont facturés aussi bien pour un ordre d'achat que pour un ordre de vente.

Par produit	Frais de service*				Frais de produit			
	Frais ponctuels	Frais courants	Commissions liées aux transactions	Frais de services annexes	Frais ponctuels	Frais courants	Frais liés aux transactions	Coûts accessoires
Actions UE	0	N/A	1 €	N/A	N/A	N/A	Spread de 0,08 %**	N/A
ETF UE	0	N/A	1 €	N/A	N/A	TER de 0,03 %**	Spread de 0,03 %**	N/A
Actions US	Commission de change de 1 % (0,10 € min.)	N/A	1 €	N/A	N/A	N/A	Spread de 0,06 %**	N/A
Fonds du marché monétaire UE***	0	0,3-1%****	0	N/A	N/A	TER de 0,20 %**	N/A	N/A

Fonds du marché monétaire US***	Commission de change de 0,25 %	0,3-1%****	0	N/A	N/A	TER de 0,20 %**	N/A	N/A
---------------------------------	--------------------------------	------------	---	-----	-----	-----------------	-----	-----

* LES FRAIS PEUVENT BAISSER EN FONCTION DE VOTRE ACTIVITÉ DE TRADING OU DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS PROMOTIONNELLES DE LA PART DE VIVID MONEY.

** INDICATION DES MOYENNES DU MARCHÉ. LE TER RÉEL DE CHAQUE ETF OU CHAQUE FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EST INDIQUÉ DANS LE DOCUMENT KIID/KID DU PRODUIT CORRESPONDANT.

*** LES FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NE SONT DISPONIBLES QUE DANS LA POCKET DE TAUX D'INTÉRÊT.

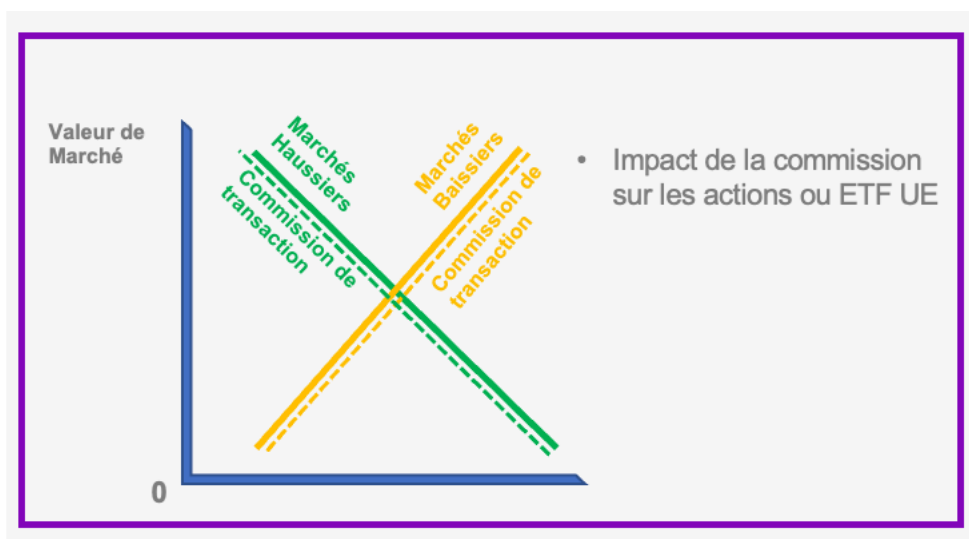
**** EN FONCTION DU FORFAIT DU COMPTE VIVID

VISUALISATION DES FRAIS

La visualisation des frais fournie ci-dessous indique l'impact des frais appliqués sur l'évaluation des instruments financiers proposés. Pour les Fonds du marché monétaire libellés en euros aucune commission n'est facturée pour les opérations d'achat ou de vente, il n'y a donc pas d'impact sur les frais ni de visualisation.

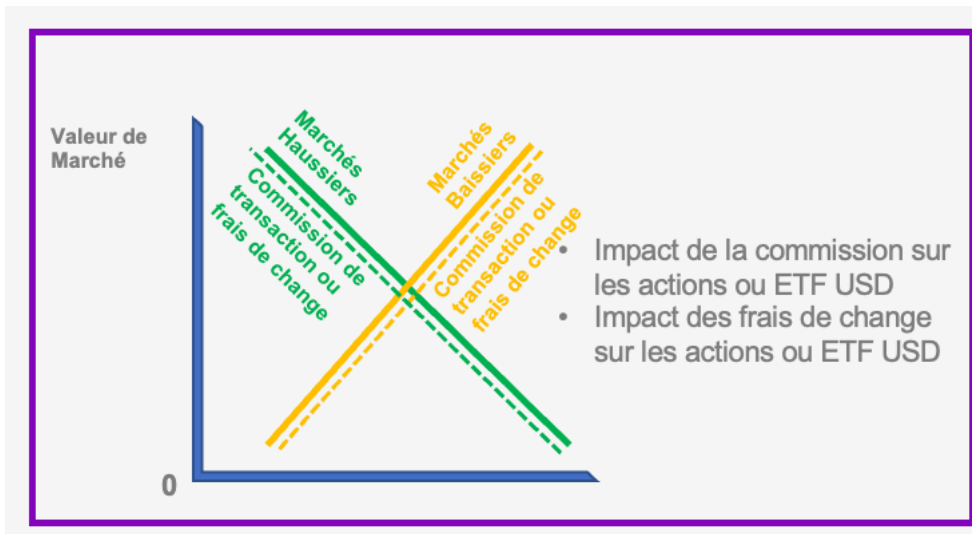
ACTIONS ET ETF LIBELLÉS EN EUROS

Étant donné qu'une commission fixe de un euro est facturée pour chaque transaction, l'impact proportionnel des frais augmentera si le cours d'une action baisse, et le montant proportionnel des frais diminuera si le cours de l'action augmente.



ACTIONS ET ETF LIBELLÉS EN USD

Une commission fixe de un euro est également prélevée pour chaque transaction libellée en USD, de même qu'une commission de change de 1 %. Par conséquent, l'impact des frais totaux augmentera si le cours d'une action augmente, et le montant des frais diminuera si le cours de l'action baisse.



FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE LIBELLÉS EN USD

Pour chaque transaction libellée en USD dans les Fonds du marché monétaire, seule une commission de change de 0,25 % est prélevée, il n'y a pas de frais fixes. Par conséquent, les frais totaux augmenteront si le cours d'une action augmente, et le montant des frais diminue si le cours de l'action baisse.

